

Forum de fin journée avec
le présentateur TV Röbi Koller

LA RÉINSERTION EST

POSSIBLE

ET ELLE VAUT LA PEINE D'ÊTRE FAITE

Le Forum de fin de journée sur la gestion de la santé en entreprise est une plateforme de discussion destinée aux clients de Visana business. Il leur donne la possibilité d'échanger leurs idées sur les questions actuelles en matière de santé au travail. Le sujet principal des prochains rendez-vous sera la réinsertion après un accident ou après une maladie grave.

La gestion des absences et la santé des collaboratrices et collaborateurs sont des thèmes qui mettent plus que jamais au défi les employeurs. Le Forum de fin de journée permet à Visana business d'offrir gratuitement aux personnes intéressées un espace de discussion au sein duquel les spécialistes du domaine et les différents représentants d'entreprise se rencontrent.

Un témoignage précieux

La réinsertion après un accident ou une maladie grave, alors que parfois un handicap subsiste, constitue un défi aussi bien pour le/la collaborateur/trice que pour l'employeur. Une forte volonté et une bonne coopération entre les organismes concernés et les assureurs est nécessaire. La prochaine rencontre sera consacrée à ce thème.

Nous aurons le plaisir d'accueillir en tant qu'intervenant Monsieur Nils Jent, chargé de cours et responsable du domaine de compétence «HRM and Managing Diversity» à l'Université de Saint-Gall. Victime d'un accident de moto il y a 18 ans, il a perdu la vue, souffre de problèmes d'élocution, se déplace en chaise roulante et ne peut que difficilement bouger ses bras et ses mains. Malgré tout, la vie a repris son chemin et il a pu réintégrer le monde professionnel. Il exposera aux participantes et aux participants les raisons pour lesquelles la réinsertion vaut la peine d'être faite.

Un tandem bien rodé

Röbi Koller animera les rendez-vous de Zurich et de Berne. Il est connu notamment pour être le présentateur des émissions «Happy

Prochaines rencontres

Le Forum de fin de journée de Visana business a lieu plusieurs fois par an, à différents endroits de Suisse. Les deux rencontres sur la réintégration auront lieu les jours suivants:

le 28 août 2014 à Zurich, de 16h00 à 18h00 (en allemand)

le 6 novembre 2014 à Berne, de 16h00 à 18h00 (en allemand)

Vous obtiendrez de plus amples informations en téléphonant au 031 357 94 74 ou en écrivant à l'adresse

hgm@visana.ch ou en consultant

www.visana-business.ch > Forum de fin de journée.

Day», «Quer» ou «Der Club» et pour avoir écrit la biographie «Dr. Nils Jent. Ein Leben am Limit» (disponible uniquement en allemand).

La participation au Forum de fin de journée est gratuite. Les présentations sont données en allemand. La rencontre se terminera par un apéritif, qui donnera l'occasion aux participantes et aux participants d'échanger leurs impressions. Vous pouvez vous inscrire sur www.visana-business.ch > Forum de fin de journée jusqu'à peu de temps avant la rencontre.

Rita Buchli

Responsable Gestion de la santé en entreprise



Portrait de client

CSC: entreprise de construction tessinoise ancrée dans la tradition

Prévention des accidents en montagne

Journée «Stop Risk» sur les sports de montagne dans l'Oberland bernois

Forum de fin de journée

Réinsertion dans le processus de travail

Visana business News

Magazine pour la clientèle entreprises 2/2014

visana

A votre service, tout simplement.

EDITORIAL



SOMMAIRE

Barrage de Verzasca:
premier pas vers le succès 3

Un suivi de qualité
complet grâce au
Case Management 6

Prévention des accidents:
plus de sécurité
en montagne 7

Une collaboratrice
de Visana business
en point de mire 8

Indemnités journalières
en cas de maladie:
passage dans l'assu-
rance individuelle 10

Caisse unique:
conséquences négatives
pour les entreprises 11

Forum de fin de journée
sur le thème
de la réinsertion 12

Impressum

Visana business News est une publication de Visana Services SA à l'intention de sa clientèle entreprises. • Rédaction: Stephan Fischer, Karin Roggli • Adresse: Visana business News, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 15 • Fax: 031 357 96 22 • E-mail: business@visana.ch • Mise en page: Natalie Fomasi, Elgg • Couverture: nouveau bâtiment des CFF Pollegio, construit par CSC. Photo: Infrastructure des CFF • Impression: Appenzeller Volksfreund, Appenzell • Internet: www.visana-business.ch www.facebook.com/visanabusiness

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

Un important changement a eu lieu à la tête de Visana business. En effet, Roland Lüthi, responsable du ressort Clientèle entreprises, a décidé de relever un nouveau défi. Depuis le 1^{er} avril, il dirige le domaine d'affaires Clientèle privée du groupe Visana. Durant sept ans, Roland Lüthi a contribué de manière déterminante au développement de la clientèle entreprises, notamment en 2013, où le positionnement de Visana business comme leader en matière de service a été encore renforcé.

Nous avons réussi à poursuivre notre croissance et à augmenter de manière importante l'effectif des entreprises assurées ainsi que le volume des primes, malgré un environnement de marché difficile. Le groupe Visana dans son ensemble présente également un résultat positif sur l'exercice 2013. Vous trouverez des informations détaillées sur les chiffres du groupe Visana dans notre rapport de gestion, que vous pouvez commander au moyen de la carte-réponse ci-jointe.

L'initiative «Pour une caisse publique d'assurance-maladie», qui passera par les urnes en automne, ne touche pas directement le domaine d'affaires Clientèle entreprises. Si elle est acceptée, celui-ci en subira quand même les effets. Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Association suisse du commerce et des artisans, explique pourquoi, du point de vue des entreprises, l'initiative doit clairement être refusée.

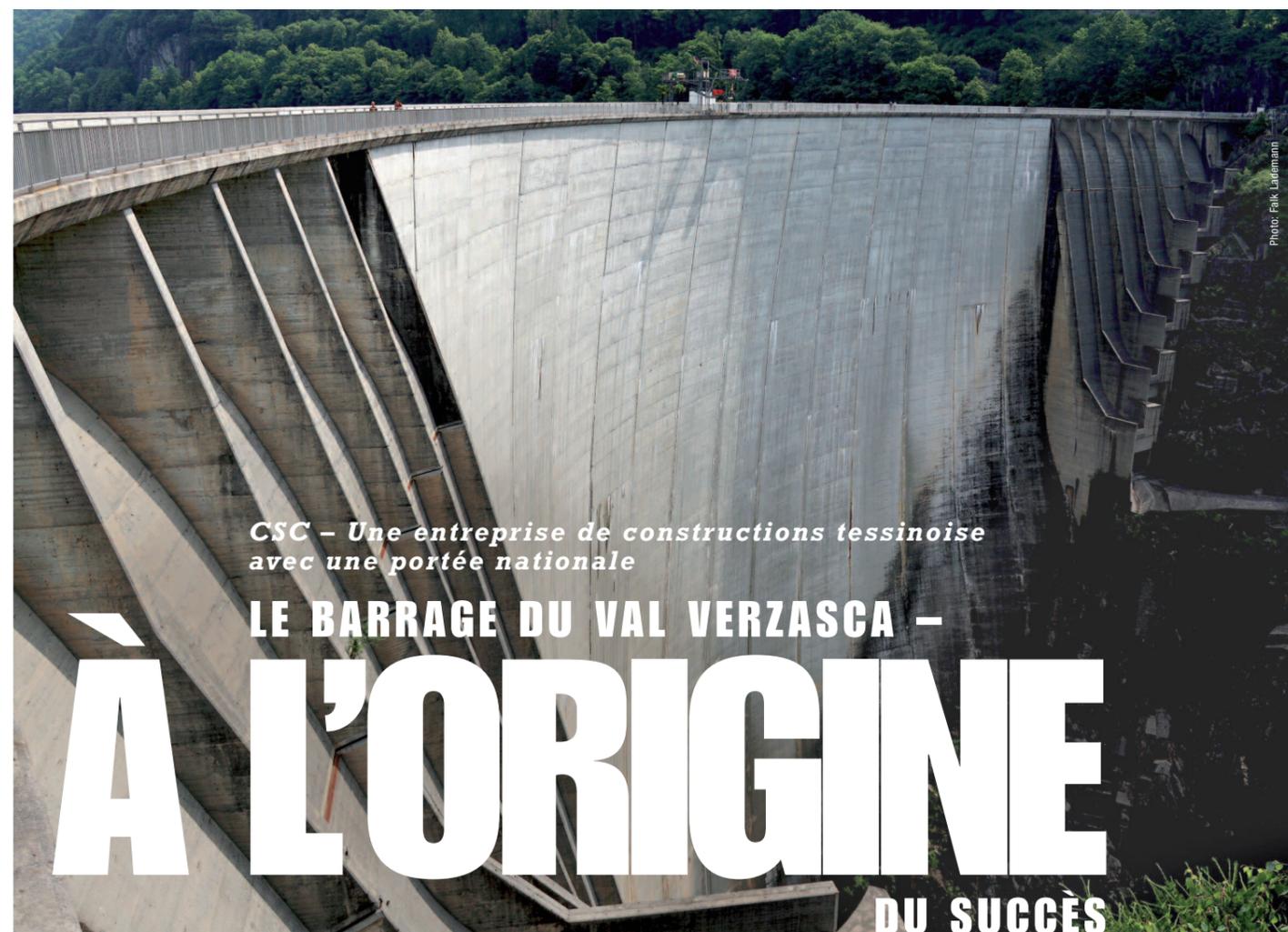
Chaque année, près de 15 000 personnes sont victimes d'un accident en montagne, ce qui nous a poussés à étoffer notre palette d'événements de prévention des accidents, en y ajoutant une journée «Stop Risk» destinée aux sports de montagne (page 7). Comme à l'accoutumée, la participation est gratuite pour nos clients entreprises. Je serais d'ailleurs heureux de pouvoir accueillir vos collaboratrices et collaborateurs, dans le Berner Oberland, à l'occasion de la première, organisée en septembre. Je vous souhaite un bel été.

Thomas Fuhrmann
Responsable Ressort Clientèle entreprises a. i.



Retrouvez-nous sur facebook!

www.facebook.com/visanabusiness



CSC – Une entreprise de constructions tessinoise
avec une portée nationale

LE BARRAGE DU VAL VERZASCA – À L'ORIGINE DU SUCCÈS

Le barrage de Contra dans le val Verzasca fait partie des ouvrages les plus célèbres et les plus spectaculaires du Tessin. Il a été érigé il y a 50 ans à peine par l'entreprise de construction tessinoise CSC de Lugano. Ce mandat, le tout premier de la jeune entreprise, a jeté les fondations d'une réussite commerciale exemplaire.

Lorsque la jeune entreprise CSC a remis dans les délais le mur de barrage construit avec 600 000 mètres cubes de béton aux mandants, ce fut l'occasion de célébrer. Avec cet impressionnant ouvrage pour carte de visite, CSC a fait les preuves non seulement de sa compétence technique mais aussi de sa fiabilité en matière de ponctualité. Cela a été payant. D'autres mandats pour des centrales électriques au Tessin et en Valais ont suivi, ouvrant la voie à CSC pour son avenir.

Le bon contexte

Pour CSC, la situation actuelle est idéale sur le plan économique: «En termes de volume, 2013 a été une année record. Nous sommes satisfaits et confiants quant à l'avenir», déclare Roberto Canepa, chef des finances de CSC. Même si les gros

chantiers ne manquent pas, il n'y a plus de barrages à construire en Suisse, tout au plus, on peut les surélever. Il en va de même pour les tunnels, les mandats sont en recul dans le pays. C'est pourquoi CSC se concentre davantage sur la construction de routes, les projets ferroviaires, les chantiers classiques, l'assainissement et la rénovation.

L'an dernier, CSC (en tant que membre d'une communauté de travail) a terminé dans les temps son tronçon du tunnel de base CFF du Gothard (AlpTransit, NLFA), ce qui a libéré des ressources en personnel. La majorité des collaborateurs de CSC travaille actuellement sur les chantiers de Viège et Roveredo, où de grands tunnels de contournement sont en construction. Certains projets sont en passe d'être terminés alors que d'autres



Chantier du tunnel de contournement Eyholz à Viège.

sont dans les starting blocs. «Il y a suffisamment de travail, mais la concurrence est rude», explique Roberto Canepa.

50 ans de savoir-faire

Pour CSC, qualité, ponctualité et respect de l'environnement sont les piliers de la philosophie d'entreprise. «CSC n'a pas pour ambition d'être le fournisseur le moins cher. En revanche, nous voulons garantir à nos clients la meilleure qualité et le respect des délais.»

Avec ses 250 employés, l'entreprise de construction est forte de 50 ans d'expérience technique dans la plupart des domaines. CSC a été fondée avec des racines bien ancrées au Tessin. Mais dès le début, elle a été active dans toute la Suisse et s'est rapidement avérée un sérieux concurrent pour les grandes entreprises de construction en Suisse alémanique. Le tunnel de Belchen, le barrage d'Emosson, la centrale nucléaire de Gösgen et le tunnel de la Vereina comptent parmi les plus célèbres projets signés CSC de ce côté du Gothard.

Des collaborateurs loyaux

En tant que plus grande entreprise tessinoise de construction, CSC est un employeur d'envergure et de renommée en Suisse italienne. La direction attribue une grande importance à être perçue comme partenaire fiable. Pour Roberto Canepa «CSC aimerait aussi que ses employés la considèrent comme une entreprise qui s'engage pour eux de façon supérieure à la moyenne.»

La continuité des forces vives est l'un des objectifs déclarés de CSC. «Nous avons de nombreux collaborateurs de longue date qui fêtent leur 30 ou 40 ans d'entreprise», révèle le chef des finances. Il est important d'investir dans ses collaborateurs afin que tous les niveaux puissent s'identifier et s'intégrer à l'entreprise. «L'individu joue un rôle central. Chez nous, personne n'est un numéro anonyme comme cela est peut-être le cas dans une grande entreprise. Nous entretenons un contact convivial, ce qui est très apprécié», explique Roberto Canepa, qui travaille lui-même chez CSC depuis onze ans.

La plus-value d'une relation d'affaires

Ce contact étroit est surtout apprécié lorsque des employés sont victimes d'accidents ou tombent malades. Là, l'employeur a des obligations, tout comme le partenaire d'assurance. «Nous attendons une certaine présence de la part d'un bon assureur d'indemnités journalières», dit Roberto Canepa. Collaborer en tant que partenaires implique plus que simplement échanger des informations et payer les primes ou les prestations.



Roberto Canepa, chef des finances chez CSC

«Un bon assureur aide activement à améliorer l'état de santé de nos collaborateurs. Il doit être à nos côtés avec des conseils lorsque nous en avons besoin», ajoute le chef des finances avant de conclure: «à notre avis, la relation d'affaires doit clairement nous apporter une plus-value.»

Une communication qui fonctionne

Visana et CSC sont liés par un partenariat de longue date. «La collaboration est très professionnelle et empreinte de respect», nous félicite Roberto Canepa. Ni l'éloignement géographique avec le siège principal de Visana à Berne, ni la langue ne constituent un obstacle. «De nombreux collaborateurs de CSC parlent l'allemand et au centre de prestations de Visana, ce sont des employés italophones qui traitent nos dossiers». Cela facilite la communication et contribue largement à un bon partenariat.

Par ailleurs, le conseiller à la clientèle Visana responsable pour CSC ne travaille qu'à quelques pas du siège principal de l'entreprise de construction. S'il est nécessaire d'avoir des renseignements spécifiques pour un cas complexe, il est aisé de convenir d'un entretien afin de trouver une solution ensemble, explique Roberto Canepa. «Pour CSC il est important d'avoir un partenaire qui soit à nos côtés avec ses compétences, et cela, au-delà de l'ampleur habituelle.»

Stephan Fischer

Communication d'entreprise

CSC Entreprise de construction SA

«Costruzioni Stradali e Civili» (CSC) avec siège à Lugano a été fondée en 1960 pour concurrencer la domination des entreprises suisse-allemandes de construction d'infrastructures de l'époque. Elle s'est consacrée principalement à la construction de centrales électriques et de routes nationales. CSC emploie 250 collaborateurs dans toute la Suisse et, au cours des dernières décennies, s'est spécialisée dans la réalisation d'ouvrages d'envergure comme les centrales électriques, tunnels, routes ainsi que dans le secteur traditionnel des ponts et chaussées. Grâce à son réseau international – son actionnaire principal étant le groupe italien Impregilo, CSC réalise aussi des projets de construction à l'étranger. www.csc-sa.ch

«La Diga di Verzasca»

Le mur du barrage de la Verzasca à Contra mesure 220 mètres de haut (le quatrième plus haut de Suisse) et 380 mètres de long au sommet. Il a été construit de 1961 à 1965 et retient la Verzasca sur 5,5 kilomètres au Lago di Vogorno. Le lac a une capacité de volume de 105 millions de mètres cubes d'eau. Les coûts de l'installation, centrale hydraulique comprise, se sont chiffrés à 164 millions de francs, dont 40 millions pour le mur du barrage. Une partie du village de Vogorno a dû céder la place au lac et a été inondé. Lorsque le niveau de l'eau est bas, on peut encore apercevoir quelques maisons. Le barrage de la Verzasca est devenu mondialement célèbre grâce au saut à l'élastique du cascadeur Wayne Michaels dans le film James Bond «Goldeneye» en 1995. Cette cascade compte parmi les meilleures de l'histoire du cinéma.



Case Management:
prestation de service de Visana

A VOTRE

SERVICE,

EN CAS DE MALADIE

Photo: Haute école spécialisée de Berne

Une maladie peut avoir des conséquences déterminantes pour l'avenir professionnel. Visana vous soutient, ainsi que vos collaboratrices et collaborateurs, rapidement et de manière ciblée. Notre équipe expérimentée de Case Management planifie la réintégration et s'occupe de la coordination avec les principaux interlocuteurs et interlocutrices.

Il est souvent difficile de prévoir combien de temps durera une maladie grave. Entre une guérison rapide et le développement de maux chroniques avec une rente AI, tout est possible. Dans cette période d'incertitude, il est important de ne pas laisser les collaboratrices et collaborateurs livrés à eux-mêmes, mais de chercher des solutions avec toutes les parties concernées.

Agir suffisamment tôt

Attendre sans intervenir ne fait pas partie de la philosophie de Visana. Au contraire, notre principe est d'agir. Plus vite les parties concernées agissent ensemble, plus les chances qu'une réintégration réussisse sont grandes. Le Case Management est l'outil qui permet d'atteindre cet objectif.

Il est de mise lorsque la réintégration dans le monde professionnel est médicalement possible et que les personnes malades sont motivées à participer à une solution élaborée de concert avec les médecins, les employeurs et les assureurs. En votre qualité d'employeur, vous avez la possibilité de recourir ou pas au Case Management de Visana, après entretien avec vos collaboratrices et collaborateurs.

Suivi et coordination

Les Case Managers de Visana sont expérimentés et orientent leur travail sur les ressources existantes. Lors de leurs entretiens avec les collaboratrices et collaborateurs, ils mettent l'accent sur l'activation de ces ressources: quelles activités les

personnes malades peuvent-elles envisager actuellement? Existe-t-il des alternatives à l'activité exercée?

Les personnes suivies disent régulièrement aux Case Managers combien elles apprécient leur engagement. La coordination de tous les partenaires concernés (médecin, employeur, office AI) permet un suivi complet et optimal, ayant pour objectif de ramener les collaboratrices et collaborateurs au travail. Une situation gagnant-gagnant pour tout le monde!

Bruno Widmer

Responsable du centre de prestations

Case Management

Le terme de «Case Management» n'est pas employé de manière homogène. Pour Visana, le Case Management représente un soutien individuel et adapté aux besoins des personnes malades, ayant pour objectif de leur permettre un retour dans le processus de travail (soit au poste de travail antérieur soit à un autre poste adéquat). Toutes les mesures prises dans ce cadre sont coordonnées par le/la Case Manager, en faisant participer toutes les parties concernées (employé/e, employeur, assureur, offices, etc.).



Prévention des accidents: plus de sécurité en montagne

**PARTICIPEZ À LA JOURNÉE «STOP RISK»
CONSACRÉE AUX SPORTS DE**

MONTAGNE

Photo: Suisse Tourisme

Le 5 septembre 2014, Visana business organise la première journée «Stop Risk» consacrée aux sports de montagne dans l'Oberland bernois et offre 100 participations gratuites aux collaboratrices et aux collaborateurs des entreprises assurées chez Visana. Cet événement a pour objectif, par le biais d'une journée de prévention axée sur la pratique, de sensibiliser les participantes et les participants aux risques que comportent les activités en montagne.

Avec ses nombreux sommets, la Suisse est un pays particulièrement prisé des randonneurs et des amateurs de sports de montagne. Les alpinistes, les amateurs de varappe et les randonneurs ne sont pas tous suffisamment sensibilisés aux risques encourus dans les Alpes et dans le Jura. Le Bureau de prévention des accidents (bpa) estime à environ 15 000 le nombre de personnes qui se blessent chaque année. Selon le Club Alpin Suisse (CAS), environ 2 600 d'entre elles doivent être prises en charge par les secouristes de montagne.

Rafraîchir les connaissances et faire le plein d'informations

Avant de partir en excursion ou de gravir des rochers, il est primordial de planifier de manière réaliste le parcours, sa durée, les autres possibilités, etc. Etre correctement équipé et connaître l'attitude à adopter en cas de problème font également partie des conditions de base.

La journée «Stop Risk» consacrée aux sports de montagne donne la possibilité aux participantes et aux participants de rafraîchir leurs connaissances en effectuant une randonnée (divers niveaux de difficulté possibles) et d'améliorer leurs compétences sur le terrain, en présence de guides de montagne.

Participation gratuite

La participation à la journée «Stop Risk» du 5 septembre 2014, consacrée aux sports de montagne est gratuite pour les clients de Visana business. Le lieu de départ est Frutigen. Sont inclus: le café et les croissants du matin, les en-cas et les conseils

Journées «Stop Risk» de Visana business

En Suisse, plus de 500 000 accidents surviennent chaque année pendant les loisirs: une bonne raison pour les assureurs-accidents de s'engager davantage dans la prévention. Depuis plusieurs années, Visana business offre à ses clients, en collaboration avec des spécialistes du domaine, des journées sur le terrain consacrées à la prévention des accidents: les journées «Stop Risk». La journée consacrée aux sports de montagne vient s'ajouter aux journées consacrées aux sports d'hiver et à celles consacrées au vélo, qui ont déjà fait leurs preuves. La participation aux journées «Stop Risk» est gratuite pour les clients de Visana business. Pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur www.visana-business.ch > Offre > Gestion de la santé > Evénements.

personnalisés de spécialistes. Chaque participant/e apporte son propre repas de midi. L'organisation des trajets incombe également aux participantes et aux participants. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site www.visana-business.ch – Attention le nombre de participations est limité!

Sandra Bittel

Spécialiste de la gestion de la santé en entreprise



Collaboratrice de Visana business
en point de mire

LA PLAQUE

TOURNANTE

DANS LE DOMAINE CLIENTÈLE ENTREPRISES

En tant que gestionnaire Conseil aux entreprises, Flavia Della Balda constitue la plaque tournante de l'agence de Soleure entre la clientèle, les conseillers aux entreprises et les souscripteurs. Pour elle, cette responsabilité signifie savoir garder la tête froide et une vue d'ensemble même dans les périodes de surcharge de travail.

Pendant qu'une conseillère aux entreprises mène un entretien concluant avec un potentiel nouveau client, pour lequel elle aura rapidement besoin d'une offre et d'une proposition, Flavia Della Balda répond au téléphone à des demandes de clients sur les polices et les décomptes. Parallèlement, au siège principal de Visana à Berne, le souscripteur a des questions concernant les offres qu'il est en train de calculer. Tel est le quotidien professionnel de Flavia Della Balda à Soleure. Et l'action, elle aime ça.

La colonne vertébrale de l'administration

Flavia Della Balda occupe un poste à 60% chez Visana business depuis le 1^{er} décembre 2012. Avec un collègue, elle forme

la colonne vertébrale administrative pour les conseillers aux entreprises responsables de la clientèle entreprises dans la région de Soleure. La région dont ils s'occupent comprend le canton de Soleure, le Jura, les deux Bâle, l'Argovie, la Suisse centrale ainsi que certaines régions du canton de Berne.

Le siège principal à Berne est relativement loin. C'est pourquoi les conseillers aux entreprises et leur équipe travaillent en grande partie de façon autonome. Flavia Della Balda est en contact étroit uniquement avec le souscripteur. Celui-ci établit les offres pour elle selon les demandes du client, les calcule et les lui retourne dans l'espoir qu'elles soient concurrentielles.

L'automne dernier, les offres étaient souvent concurrentielles et Flavia Della Balda n'a pas pu se plaindre d'un manque de travail. Comme dans le domaine Clientèle privée, «la période la plus intensive commence en septembre», explique-t-elle.

Toujours garder une vue d'ensemble

Dans chaque phase mouvementée, Flavia Della Balda a toujours parfaitement géré les rendez-vous et veillé à ne dépasser aucun délai. «Une bonne organisation du travail, des nerfs solides et une tête froide pour garder une vue d'ensemble même les jours de grand stress, constituent des conditions de base importantes pour ce travail», explique-t-elle. A ces qualités s'ajoute de larges connaissances des prestations de service, qu'elle a parfaitement acquises au cours de sa carrière professionnelle.

Flavia Della Balda a suivi sa formation en tant qu'assistante en entreprises auprès des anciens PTT. A part une pause maternité de trois ans, elle est toujours restée fidèle à cette entreprise et a ainsi travaillé pour la Poste, puis, plus tard, pour PostFinance. «J'ai apparemment du sang jaune» plaisante-t-elle en souriant. Il y a environ deux ans, elle a trouvé qu'il était temps de changer.

Le contact avec la clientèle est important.

Chez Visana business, Flavia Della Balda a trouvé un nouveau défi. «Je cherchais quelque chose qui me permette de continuer à avoir du contact avec la clientèle, car j'en ai besoin. Et même si ce n'est pas directement au guichet, comme je l'ai eu pendant de nombreuses années.» explique-t-elle. En tant que personne externe à la branche, elle a d'abord dû s'habituer à son nouvel environnement. Elle a été obligée de sortir un peu de sa zone de confort, car elle avait beaucoup à apprendre. Aujourd'hui elle se sent très à l'aise dans le domaine de la clientèle entreprises. Le fait que le groupe Visana soit nettement plus petit que la Poste n'y est pas étranger. «L'ambiance ici est très familiale, ce que j'apprécie beaucoup.»

Les conseillers aux entreprises et les gestionnaires doivent fonctionner comme une équipe bien rodée. Pendant que les conseillers aux entreprises sont souvent en déplacement pour mener des entretiens avec des entreprises ou des courtiers, Flavia Della Balda assure la plaque tournante téléphonique à l'agence, leur permettant ainsi de se décharger des tâches administratives et organisationnelles. Les chiffres réjouissants enregistrés l'année dernière par Visana business prouvent que ce système fonctionne bien.

Stephan Fischer

Communication d'entreprise

Prendre l'air régulièrement

Flavia Della Balda vit avec son compagnon et son fils (20 ans) à Biberist. Dans son temps libre, elle apprécie surtout prendre l'air, par exemple en travaillant dans son jardin. C'est une activité qu'elle aime beaucoup, et en plus, elle a la main verte! Les promenades en montagne, la marche nordique ou les balades à vélo font aussi partie de ses passe-temps favoris hors du bureau. Elle essaie autant que possible de se rendre à son travail à vélo, même en hiver. Et, en ce moment, elle envisage d'acheter un vélo électrique afin de pouvoir entreprendre des balades de plus grandes distances avec son compagnon. Mais elle ne renoncera pas entièrement à son vélo traditionnel pour autant.



Flavia Della Balda puise son énergie dans la nature.



Indemnités journalières en cas de maladie:
passage dans l'assurance individuelle

OBLIGATION

DE L'EMPLOYEUR D'INFORMER PAR ÉCRIT

À la fin de leur contrat de travail, les employés/es doivent faire face à de nombreux changements, dont celui de leur protection d'assurance. En ce qui concerne l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, ils disposent de trois mois pour passer de l'assurance collective à l'assurance individuelle. L'employeur est tenu de les en informer.

Alors que la conclusion d'une assurance-accidents est obligatoire, aucune loi n'oblige les entreprises à conclure une assurance d'indemnités journalières en cas de maladie pour leurs employés/es. Malgré tout, nombreux sont les employeurs à conclure une telle assurance. Celle-ci garantit la poursuite du paiement du salaire en cas de maladie au-delà des mesures de base que prévoit la loi.

Droit de passage dans l'assurance individuelle

Si une personne domiciliée en Suisse ne peut plus rester assurée dans le contrat collectif, elle a le droit de passer dans l'assurance individuelle sans examen de santé. Ce droit s'éteint à la prise de la retraite ou lors d'un changement de place et donc du passage dans l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie du nouvel employeur.

L'ancien employeur est tenu d'informer par écrit la personne assurée de son droit de passage. Celle-ci dispose de trois mois, à compter de la date à laquelle elle est informée, pour demander par écrit de passer dans l'assurance individuelle. Si l'employeur omet

Informations utiles pour l'employeur

Sur son site Internet, Visana business met à la disposition des entreprises des informations sur le passage des employés/es sortants de l'assurance collective à l'assurance individuelle. Visana business conseille aux employeurs de demander aux employés/es sortants de confirmer qu'ils ont été informés du droit de passage. Vous trouverez les divers documents d'information sur www.visana-business.ch > Service > Téléchargements > «Sortie de l'entreprise».

d'informer la personne assurée, celle-ci demeure dans le contrat collectif (à condition qu'elle soit considérée comme étant au chômage au sens de l'art. 10 de la loi sur l'assurance-chômage).

Markus Bieri
Centre de prestations Indemnités journalières



Politique de la santé

CAISSE UNIQUE: CONSÉQUENCES NÉGATIVES

POUR

LES ENTREPRISES

L'initiative «Pour une caisse publique d'assurance-maladie», qui passera par les urnes en automne, concerne uniquement l'assurance de base des particuliers. Toutefois, une acceptation de l'initiative aurait également des conséquences négatives sur les entreprises.

En entretien avec Visana business News, Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers (usam) présente pourquoi, pour les entrepreneurs, il est clair que cette initiative doit être refusée.

«Visana business News»: Afin de maîtriser les coûts de la santé, l'initiative veut remplacer les assureurs-maladie par une caisse unique étatique. Comment évaluez-vous cette initiative du point de vue entrepreneurial et du point de vue de la politique de la concurrence?

Hans-Ulrich Bigler: Il est clair que l'initiative doit être refusée. Les caisses-maladie, qui sont en concurrence avec d'autres, sont soumises à une pression constante. Les primes et les frais administratifs doivent donc être maintenus bas, au risque de perdre des parts de marché à la concurrence. De plus, une caisse unique entraînerait la perte de la liberté de choisir. Et ce qui serait particulièrement déplorable, c'est qu'une caisse unique, qui aurait le monopole, représenterait un pas de plus en direction d'une étatisation de notre système de la santé. La qualité en souffrirait, l'accès aux prestations médicales serait réduit, les primes augmenteraient encore plus fortement qu'aujourd'hui. L'exemple de l'assurance-invalidité, très endettée, montre très clairement les conséquences négatives qu'aurait une assurance étatique monopolistique.

Quelles seraient les conséquences pour les entreprises?

Premièrement, les entrepreneurs, en tant que particuliers, subiraient les effets négatifs d'une caisse unique. De plus, le chamboulement du domaine des assurances-maladie aurait probablement pour conséquence une réduction des fournisseurs de prestations dans le domaine de la clientèle entreprises, ce qui se

ferait ressentir négativement autant du point de vue de la qualité que du prix. Un acteur supplémentaire dans le domaine des assurances-maladie mènerait à des procédures plus complexes et à des déroulements administratifs plus chargés.

A quel point le système de la santé a-t-il besoin de la concurrence?

Une concurrence qui fonctionne augmente la qualité et exerce une pression sur les prix. La concurrence est donc nécessaire dans notre système de la santé. Il serait donc particulièrement important de supprimer l'actuelle obligation de contracter et de réduire le catalogue des prestations de base. Les régulations ne sont nécessaires que pour assurer que tous les acteurs se tiennent aux accords fixés.

Isabelle Bhend
Communication d'entreprise

Contre les charges bureaucratiques

En sa qualité de directeur de l'Union suisse des arts et métiers (usam) et de membre du comité de l'association des propriétaires immobiliers du canton de Zurich, Hans-Ulrich Bigler plaide pour la diminution des normes juridiques et pour d'importants allègements administratifs. L'usam est la plus grande association faîtière de l'économie suisse et représente près de 300 000 entreprises.